



LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directeur de la Publication : Ghislain BRIDE

N° 459 Juin 2022 CPPAP 1224 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : www.udcgt51.fr

Édito...

Les médias, à la botte du Grand Capital, assistés d'Emmanuel MACRON, d'Elisabeth BORNE et de leurs Ministres, essayent de nous enfumer en nous disant que l'inflation est un problème transitoire et ils nous vendent du rêve avec des chèques cadeaux.

Le pouvoir d'achat des français est attaqué par les 2 bouts, avec la hausse des prix qui s'emballe et atteint des taux jamais vus depuis des décennies et les revenus qui sont attaqués par le blocage des augmentations de salaires, engagé depuis longtemps.

Sauf que le pouvoir d'achat est bien une question politique qui nécessite des mesures d'urgence, que ce gouvernement peut engager dès demain.

Même si le conflit en Ukraine entraîne des conséquences directes et indirectes sur l'augmentation des prix, il ne peut tout expliquer puisque l'inflation a décollé au milieu de l'année 2021, la guerre a certainement aggravé la situation, mais ne l'a pas créée.

La baisse du pouvoir d'achat doit être compensée, car les profits des entreprises ont prospéré dans la dernière période, donc elles doivent augmenter les salaires de toute urgence.

Il ne fait pas de doute que les tensions sur les prix sont aussi le résultat d'une dépendance vis-à-vis des importations.

Nos luttes pour le maintien de nos industries et la réindustrialisation du pays sont plus pertinentes que jamais.

Sur les élections législatives, on peut voir que le grand gagnant est le Rassemblement National, qui peut remercier le gouvernement qui a refusé d'appeler à lui faire barrage et de ce fait se retrouve

avec 89 députés à l'Assemblée Nationale, dont une dans notre département (2^{ème} circonscription). Vous pourrez lire dans ce journal un communiqué sur ces résultats.

Suite à ces résultats, Macron aura du mal à faire passer sa réforme des retraites, pour autant, nous devons mobiliser les salariés, dès aujourd'hui, sur leurs revendications salariales et sociétales.

Ghislain BRIDE
Secrétaire Général Adjoint

DÉPOSÉ LE 28 JUIN 2022



Sommaire

- **Page 1 :**
 - *Edito*
- **Page 2 :**
 - *Luttes et déploiement dans la Marne*
 - *Droit aux vacances*
- **Page 3 :**
 - *Nous avons décidé, nous faisons*
 - *Préparation de la rentrée*
 - *Hommage à notre Camarade Pierre MAITRE, le 4 juin 2022*
- **Page 4 :**
 - *Communiqué de l'UD CGT 51 suite aux élections Présidentielles et Législatives*

Luttes et déploiements dans la Marne

Grève chez VERALLIA du mois de Février

Fin janvier, nous avons eu une réunion des NAO, suite à celle-ci nous avons obtenu 1,85 % d'augmentation, se qui est loin de compenser l'augmentation de l'inflation.

Devant cette parodie de négociation et voyant l'inflation croître sans fin, la CGT, réunie en coordination, a organisé des assemblées générales dans tous les sites (7 sites en France), afin de prendre le pouls des salarié-e-s et de voter ou non la grève.

Au final, la grève a été votée à l'unanimité et les salarié-e-s étaient très motivé-e-s. La revendication était simple, compenser l'inflation et garantir aux verriers de conserver leur pouvoir d'achat.

Chaque semaine, nous avons des assemblées générales afin de revoter la grève, les salarié-e-s étaient déterminé-e-s et très motivé-e-s.

Il faut dire que dans les verreries, nous avons la culture de la grève, toutes les grandes avancées ont été obtenues grâce aux mouvements sociaux (ex. prime de vacance multipliée par 6 en 10 ans). La grève a duré 5 semaines avec des

arrêts journaliers et chaque jour, il y avait des pertes de production, les stocks ont commencé à diminuer et les dommages collatéraux se sont faits ressentir jusqu'au mois de Mai.

Au final, et après 3 réunions de négociation, les salarié-e-s ont obtenu la moyenne de l'inflation du premier semestre 2022 pour le mois de juillet. Pour cette période, l'inflation est attendu à 4,7 % soit près de 100 €/mois pour un salaire à 2000 € par mois soit 600 € pour la fin de l'année en plus !!! De plus les salarié-e-s ont obtenu l'augmentation de la prime d'ancienneté de 15 ans à 17 ans (entre 30 et 50€ / mois).

Les salarié-e-s réuni-e-s en assemblée générale ont voté à la majorité la reprise du travail.

Au final ce fût une lutte gagnante pour les salarié-e-s accompagné-e-s par leur syndicat CGT qui a su mobiliser, expliquer, quantifier et négocier une augmentation de salaire de près de 6 % pour cette année !!!

Damien DELANCRET

Champagne Mobilité..... Transports Urbains de Reims



95 % des salariés de Champagne Mobilité se sont mobilisés avec leur syndicat CGT pour revendiquer une augmentation de salaire en phase avec l'inflation.

Les camarades de chez Champagne Mobilité ont été soutenus par les camarades des Transports Urbains de Reims.

Grâce à cette mobilisation, ils ont obtenu 3,5 % d'augmentation avec effet retro actif au 1er avril en plus de celle de la FNTV, une prime de 60 € de qualité de service et une prime exceptionnelle de 30 € pour les chèques vacances.

La mobilisation des salariés a encore payé.

Frédéric HORNICK, DS Champagne Mobilité

Le 30 juin prochain, la Présidente du Grand Reims, annoncera le choix pour le futur mode de gestion du réseau des Transports Urbains de Reims.

Les salariés des TUR ont lutté et fait grève 10 jours pour exiger un mode de gestion publique.

Il semblerait que la Présidente du Grand Reims y soit opposée et poursuivrait sur le même modèle économique, le

contrat de gestion du contrat résilié. Les conséquences pour les usagers et les salariés ont été mises sur la place publique.

A ce jour, celle qui apparaissait comme ministrable dans la presse, joue autre chose que l'apaisement social.

Rien n'est pour autant perdu... Bravo à celles et ceux qui luttent !!!

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale

Epernay



Les Camarades de l'Union Locale d'Epernay se sont inscrits pleinement dans la quinzaine de déploiement de la métallurgie

en organisant un tractage devant l'entreprise AXON CABLE le 16 juin dernier.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général Adjoint

Droit aux vacances



**Bientôt vos congés payés !
Remerciez donc les grévistes de 1936 !**



Nous avons décidé, nous faisons

Lors de notre dernier congrès départemental, nous avons décidé collectivement de continuer à renforcer la CGT dans notre département.

Nous ne dissociions pas cela à notre démarche

revendicative qui ne manque pas de sujets dans la période. La visite des syndicats et le déploiement, là où la CGT est absente, sont enclenchés.

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale

Préparation de la rentrée

La préparation de la journée d'action et de grève prévue en septembre se traduit déjà dans la Marne par des Assemblées Générales de syndicats car la rentrée sociale doit être puissante.

Mais déjà, inscrivons dans nos agendas un rassemblement

à l'occasion de l'inauguration de la Foire de Châlons en Champagne, **le 2 septembre prochain.**

Sans doute, le ou la membre du gouvernement verra et entendra la CGT pour dire STOP aux régressions sociales.

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale

Hommage à notre Camarade Pierre MAITRE, le 4 juin 2022

Discours de Sabine DUMENIL lors de la commémoration du 45^{ème} anniversaire de l'assassinat de notre Camarade Pierre MAITRE

« Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Chers Camarades,

Le 5 juin 1977, il y a donc 45 ans, un piquet de grève était installé car les travailleurs étaient en lutte. Un commando, adhérent à la CFT, à l'origine du raid assassin contre les grévistes, a lâchement tiré, c'est pourquoi notre camarade Pierre MAITRE est mort.

Ça rappelle aujourd'hui à certains travailleurs de la Verrerie, à l'ancien Maire Communiste de Reims, Claude LAMBLIN, une bien triste et révoltante histoire. Aujourd'hui, nous avons aussi une pensée pour son épouse Yolande, décédée en novembre 2021, toujours présente aux hommages tous les ans.

Nous avons raison de ne jamais oublier. En effet, de tels drames ont toujours lieu dans un contexte social et politique particulier.

A cette période, je dirais comme aujourd'hui, le climat anti-syndical était perceptible. Le patronat, donc le capital, percevait également la montée en puissance de la révolte, ce qu'on appelle aujourd'hui « la juste répartition des richesses ».

La question de la défense des libertés syndicales était déjà d'actualité cela depuis 1974. Sur ce point, si la violence ne se traduit pas de la même façon, elle reste d'actualité et à l'ordre du jour de la bataille revendicative de la CGT.

Des délégués syndicaux, des responsables syndicaux sont victimes d'acharnement, de pressions, ne visant qu'un seul objectif : faire peur et faire reculer les forces progressistes à s'organiser pour lutter contre l'injustice sociale.

Nous avons compris que nous pouvons être gênants, mais à la CGT, nous ne baisserons pas la garde. Nous n'accepterons pas non plus que la stèle de notre camarade soit salie par qui que ce soit, d'ailleurs nous avons donc porté plainte contre X en août dernier.

En France, grâce aux luttes de nos camarades, toutes



catégories professionnelles confondues, nous avons obtenu le droit de lutter (droit de grève) et le droit d'expression seule garante d'une véritable démocratie.

Il est utile de préciser que nous sommes inquiets. Oui, parce que les travailleurs, avec ou sans emploi, les retraités et tous les

précaires, sont dans le désarroi, tombent parfois dans la pauvreté et ont l'impression d'être délaissés voire abandonnés.

C'est une des raisons pour laquelle ils/elles ne croient plus en rien, ni en personne, que ce soit au niveau syndical ou politique.

Les derniers gouvernements successifs sont responsables, ils ont choisi de plaire au capital laissant pour compte ceux qui créent leur richesse. C'est ainsi que progressivement ils/elles peuvent se retrouver dans les paroles populistes de représentants du rassemblement national ou autre mouvement d'extrême droite.

La CGT engagée avec la plus grande fermeté contre les idées d'extrême droite continuera cette bataille car la haine raciste ou toutes autres haines menacent notre démocratie, nos droits d'expression, nos libertés en général.

Dans la Marne, c'est une réalité, la menace est bien réelle, à nous, comme à tous les partis progressistes de continuer cette bataille sur le fond. Cela ne suffira pas à colmater le mal si le gouvernement continue de voter des lois pour privilégier les riches au détriment des pauvres.

Pour nous, je parle au nom de la CGT, il nous faut, pour ces élections législatives, travailler pour que les salariés, les retraités d'une part s'intéressent sur le sujet et qu'il y ait, d'autre part, un maximum de députés progressistes à l'Assemblée Nationale. Ce n'est pas une histoire de place, c'est une histoire de classe !

Alors, Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Chers Camarades, aujourd'hui nous sommes là en hommage à notre camarade Pierre MAITRE pour dire plus jamais ça !

Je vous remercie. »

Communiqué de l'UD CGT 51 suite aux élections Présidentielles et Législatives

Le chaos est total, déconcertant mais surtout inquiétant.

D'ores et déjà, nous observons un fort taux d'abstention lors des élections présidentielles et législatives partout en France, y compris dans la Marne. Cela mérite d'être analysé car le risque est grand de voir le même phénomène lors des élections professionnelles.

Pour contrer cela, nous pouvons dépasser le problème avec un maximum de présence C.G.T, au plus près des salariés, en construisant avec eux le cahier revendicatif, c'est ce que nous faisons au travers de déploiements dans le département.

On a aussi besoin de renforcer le débat avec les salariés sur les lieux de travail en n'occultant aucun sujet, y compris le contexte économique social et environnemental.

Sans perspective possible d'évolution positive sur les problématiques rencontrées par les travailleurs, nous perdons, en général, des repères fondamentaux.

Dans la période, la question de la vie chère est une préoccupation principale, elle découle d'une non-volonté d'y remédier en augmentant les salaires, en décidant que les riches deviennent encore plus riches au détriment des pauvres.

D'ailleurs, si certains « crient au loup » sur le score du RN, rappelons quand même que la politique d'austérité menée depuis de nombreuses années, y compris le gouvernement Macron, a généré du rejet et de la colère. Sans espoir, beaucoup se tournent vers l'abstention et le vote RN. Cela est grave.

La C.G.T, ses syndiqués ou sympathisants, ne sont pas en dehors de la société et quand bien même tout est fait pour crier haut et fort que le RN n'est pas la réponse à nos préoccupations, force est de constater que nous avons encore du travail.

Nous devons rappeler sans cesse en argumentant que nous ne sommes pas neutres et qu'il nous faut conjuguer l'activité syndicale avec une sensibilisation forte d'analyse du contexte économique, social et environnemental dans lequel nous vivons.

Nous ne sommes pas neutres, car à juste raison, les camarades interpellent les députés et élus locaux de leur circonscription en cas de problème, par exemple : fermeture d'entreprise industrielle, hôpitaux, problème de logements etc.

Désormais dans la Marne, nous ne discuterons qu'avec quatre députés élus à l'Assemblée Nationale sur cinq. C'est en effet, la première fois qu'une députée du RN est élue dans la 2ème circonscription de notre département.

Nous ne pouvons pas discuter avec une élue qui porte la division entre les citoyens en l'occurrence, le racisme.

L'inquiétude que nous avons doit cependant être dépassée. Depuis hier, les journalistes identifient trois blocs de force politique à l'Assemblée Nationale : majorité présidentielle, RN et élus de gauche.

Nous pensons qu'il est important de dire qu'il y a deux blocs qui sont : Capital et Travail.

La C.G.T a mené une campagne sur le sujet et notons que c'est bien le Capital qui a été privilégié au détriment de celles et ceux qui travaillent et produisent les richesses.

Les régressions sociales sont subies par les salariés, avec ou sans emploi, et les retraités de notre pays qui ont du mal à finir leur mois.

Les effets d'annonce sur le pouvoir d'achat ne sont pas admissibles car baisser les cotisations sociales n'est pas la solution. C'est la Sécurité Sociale qui est attaquée.

Le bon alimentaire stigmatise les plus pauvres alors que nous sommes dans un pays riche capable de développer l'emploi, d'augmenter les salaires et les retraites et stopper la vie chère en interdisant la distribution de dividendes.

Ce sont des décisions qui peuvent être prises à l'Assemblée Nationale.

Les élus des forces progressistes n'y sont pas assez nombreux, il faut donc dès maintenant organiser les salariés autour de leurs revendications, dans leur entreprise et exiger par tous les moyens :

- Une autre répartition des richesses
- Une augmentation des salaires
- Un départ à la retraite à 60 ans

En conclusion, si beaucoup sont satisfaits du dédagisme de personnalités macronistes ou de Ministres, ayant en tête que c'est à nous, syndicalistes à la C.G.T de trouver rapidement la voie pour mobiliser très fortement, le plus largement possible pour que nos revendications soient entendues et que nous obtenions des conquêtes sociales.

C'est de notre responsabilité individuelle et collective.

Notre plan de travail départemental aidera notre démarche revendicative et nous serons prêts, dès début septembre, pour un mouvement social large et puissant.

Sabine DUMENIL
Secrétaire Générale